

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom de la substance	REAGENT 2
Version n°	00
Date de la révision	20-Janvier-2010
Code de produit	P20, P20C, P20R, P100, P100C, P100R
Usage du produit	Le test Platelet PGD est un immunoessai qualitatif rapide pour la détection de bactéries Gram-positives et Gram-négatives aérobies et anaérobies • dans des plaquettes d'aphères déleucocytées (LRAP) comme test complémentaire de contrôle de la qualité après une analyse avec dispositif de détection bactérienne autorisé par la FDA pour un test de contrôle de la qualité de LRAP et • dans des groupes comptant jusqu'à six (6) unités de plaquettes dérivées de sang entier réduites ou non en leucocytes qui sont regroupées dans les quatre (4) heures qui suivent la transfusion comme test de contrôle de la qualité.
Fabricant/fournisseur	Verax Biomedical Inc. 377 Plantation Street Worcester , MA 01605 Information générale: 1-866 948-3729
No de téléphone d'urgence	Numéro d'urgence 24 h/24 1-760-476-9362

2. Identification des risques

État physique	Liquide.
Aspect	Liquide bleu et inodore.
Description générale des risques	DANGER Peut causer des brûlures aux yeux et une irritation de la peau. Nocif en cas d'ingestion. Vapeurs ou brouillard irritants pour les yeux et les voies respiratoires.
Statut réglementaire OSHA	Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme 29 CFR 1910.1200 (Hazard Communication Standard - É.-U. ; communication des risques).
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Peut causer des brûlures. Un contact prolongé entraîne de graves lésions des yeux et tissus.
Peau	Peut entraîner une irritation de la peau.
Inhalation	Peut causer des lésions des muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et des bronches.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures aux muqueuses, à la gorge, à l'oesophage et à l'estomac.
Organes cibles	Yeux. Peau. Système respiratoire. Tube digestif
Effets chroniques	Le contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer des dermatites.
Effets potentiels sur l'environnement	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit peut affecter l'acidité (le facteur pH) de l'eau, avec un risque d'effets nocifs pour les organismes aquatiques.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	2-<5
Nonylphenol, ethoxylated	9016-45-9	1-5
Éther de polyéthylèneglycol et d'octylphénol	9002-93-1	1-5

Remarques sur la composition Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux Rincer avec soin à l'eau pendant 15 minutes au minimum. Faire appel à une assistance médicale immédiate. Si aucune assistance médicale n'est immédiatement disponible, rincer pendant 15 minutes supplémentaires. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer.

Contact cutané	Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau abondamment avec l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin.
Inhalation	Éloigner immédiatement la victime de la zone d'exposition. Obtenir une assistance médicale immédiate. Les personnes portant assistance à la victime doivent éviter de s'exposer elles-mêmes ou d'autres. Employer une protection respiratoire adaptée. Si possible, administrer de l'oxygène d'appoint. En cas d'interruption de la respiration, employer un dispositif mécanique d'assistance respiratoire.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau et donner beaucoup d'eau ou de lait à boire aux personnes conscientes. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Consulter un médecin et apporter cette fiche de données de sécurité.
Avis aux médecins	En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Tenir toute victime au chaud. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Conseils généraux	En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas d'accidents ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. Mesures de lutte contre le feu

Indice d'inflammabilité	Ce produit n'est pas inflammable. Le feu peut générer des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Peut se décomposer et produire de l'hydrogène gazeux très inflammable.
Moyens d'extinction	
Moyen d'extinction approprié	Utiliser un moyen d'extinction approprié selon le feu environnant.
Protection pour les pompiers	
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Refroidir les conteneurs avec des quantités abondantes d'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Empêcher le ruissellement de l'eau d'extinction ou de dilution de se déverser dans des cours d'eau, des égouts ou un réseau d'eau potable.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	Pour la lutte contre l'incendie, choisir l'appareil respiratoire conformément aux règles de comportement générales pendant un incendie de l'entreprise. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Méthodes particulières d'intervention	En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Rester à l'abri du vent. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Utiliser des équipements de protection personnelle recommandés dans la section 8 de cette FDS.
Mesures de précautions environnementales	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes de confinement	Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Ne pas rejeter dans l'environnement. Déversement accidentel important : Absorber les déversements avec une matière absorbante adéquate. Recueillir dans des récipients et bien sceller. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger. Endiguer loin du déversement accidentel de liquide en vue d'une mise au rebut ultérieure. Déversement accidentel peu important: Absorber le déversement avec de la vermiculite ou un autre matériau inerte. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Après retrait, rincer abondamment et en profondeur la surface contaminée avec de l'eau. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manutention	Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Manipuler dans une zone bien ventilée. Utiliser des équipements de protection personnelle recommandés dans la section 8 de cette FTSS. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Lavez vigoureusement après manipulation. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.
Entreposage	Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Tenir ce produit à distance de toute nourriture, boisson ou de tout produit d'alimentation animale. Conserver hors de la portée des enfants. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ACGIH

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	TWA	2 mg/m3

États-Unis - OSHA

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	PEL limite d'exposition autorisée	2 mg/m3
	Plafond	2 mg/m3

Canada - Alberta

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3

Canada - British Columbia

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3

Canada - Ontario

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3

Canada - Quebec

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3

Mexique

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	Plafond	2 mg/m3

Contrôle ingénieur	Utiliser des procédures en vase clos, la ventilation aspirante locale, ou tout autre moyen technique de contrôle afin de conserver les niveaux des substances en suspension en-deça des limites d'exposition. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.
---------------------------	---

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage	Porter des lunettes de protection/masque facial.
Protection de la peau	Porter une tenue de protection chimique pour prévenir tout contact avec la peau. Porter des gants de protection. Le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, changer de gants souvent. Les gants appropriés peuvent être indiqués par le fournisseur de gants.
Protection respiratoire	S'il n'est pas possible de manipuler le produit dans un espace fermé, une protection respiratoire doit être utilisée dans les applications où une brume ou un aérosol est formé. Masque facial complet à élément filtrant
Considérations d'hygiène générale	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Retirer et isoler les vêtements et chaussures contaminés. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Aspect	Liquide bleu et inodore.
Couleur	Bleu.
Odeur	Sans odeur.
Seuil de l'odeur	Donnée inconnue.
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
pH	14 à 20 °C (68 °F)
Point de fusion	Donnée inconnue.
Point de congélation	Donnée inconnue.
Point d'ébullition	Donnée inconnue.
Point d'éclair	Donnée inconnue.
Taux d'évaporation	Donnée inconnue.
Inflammabilité	Donnée inconnue.
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume	Donnée inconnue.
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Donnée inconnue.
Tension de vapeur	Donnée inconnue.
Densité gazeuse	Donnée inconnue.
Poids spécifique	Donnée inconnue.
Solubilité dans leau	Complètement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Donnée inconnue.
Température de décomposition	Donnée inconnue.
Masse volumique	0.99 g/cm ³ à 20 °C (68 °F)

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Corrosif pour les métaux. Contact avec des substances incompatibles.
Matières incompatibles	Les agents oxydants forts. Acides forts. Composés organiques
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de sodium.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Effets aigus	Corrosif. Un contact prolongé peut entraîner de graves lésions du tissu. Peut causer de graves brûlures chimiques de la peau. Entraîne des brûlures de la trachée digestive. Peut provoquer des brûlures aux muqueuses, à la gorge, à l'oesophage et à l'estomac. Provoque des brûlures des voies respiratoires. Peut causer des lésions des muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et des bronches.
Effets locaux	Provoque des brûlures.
Sensibilisation	Non un sensibilisateur de la peau.
Effets chroniques	Le contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer des dermatites.
Cancérogénicité	Non classé.
Épidémiologie	Donnée inconnue.
Mutagénicité	Donnée inconnue.
Effets neurologiques	Donnée inconnue.
Effets sur la reproduction	Donnée inconnue.
Tératogénicité	Donnée inconnue.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Composants

Résultats d'essais

Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	CE50 Water flea (Ceriodaphnia dubia): 34.59 - 47.13 mg/l 48 heures CL50 Western mosquitofish (Gambusia affinis): 125 mg/l 96 heures
Éther de polyéthylèneglycol et d'octylphénol (9002-93-1)	CL50 Crapet arlequin (Lepomis macrochirus): 3 - 3 mg/l 96 heures
Nonylphenol, ethoxylated (9016-45-9)	CE50 Puce d'eau (daphnia magna): 12.2 mg/l 48 heures CL50 Crapet arlequin (Lepomis macrochirus): 1 - 1.8 mg/l 96 heures

Écotoxicité	Le produit peut affecter l'acidité (le facteur pH) de l'eau, avec un risque d'effets nocifs pour les organismes aquatiques.
Effets sur l'environnement	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Toxicité aquatique	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Persistance et dégradabilité	Données non disponibles.
Bioaccumulation / Accumulation	Données non disponibles.
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible
Mobilité dans l'environnement	Le produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans les réseaux d'eau.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Remarque particulière au produit :	A été testé et établi comme NE correspondant PAS à la définition d'une substance de la classe 8 selon le DOT. Pas une substance dangereuse à des fins d'expédition. Pas une marchandise dangereuse.
---	---

DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

DOT

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

TDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Réglementations Fédérales des Etats-Unis	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.).
---	---

CERCLA (Superfund) reportable quantity (lbs)

Hydroxyde de sodium: 1000

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Oui Risque différé - Non Danger d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
Substance extrêmement dangereuse selon la Section 302	Non
Substance chimique dangereuse selon la Section 311	Oui
Drug Enforcement Agency (DEA) (agence de lutte antidrogue aux États-Unis)	Non contrôlé
Règlements du Canada	Ce produit a été classifié selon les critères du RPC et la FTSS contient tous les renseignements requis par le RPC.
Situation SIMDUT	Contrôlé
Classement SIMDUT	E - Corrosif
L'étiquetage SIMDUT	



Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

Régulations des états Ce produit ne contient pas de produit chimique reconnu par l'État de la Californie pouvant causer le cancer, des défauts génétiques ou autre défaut de reproduction.

États-Unis - Substances dangereuses en Californie (directeur) : Matière répertoriée

Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2) Listé.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – Substance : Matière répertoriée

Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2) Listé.

US - New Jersey RTK - Substances: Listed substance

Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2) Listé.

États-Unis - RTK (droit de savoir) sur les substances dangereuses en Pennsylvanie Matière répertoriée

Hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2) Listé.

Règlements du Mexique Cette fiche technique de sécurité a été préparée conformément à la Norme Mexicaine Officielle (NOM-018-STPS-2000).

16. Renseignements divers

Autres informations HMIS® est une marque de commerce et de service enregistrée du NPCA.

Classification HMIS®

Santé: 2*
Inflammabilité: 0
Danger physique: 0

Classements NFPA

Santé: 2
Inflammabilité: 0
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

AVIS : L'information présentée ici est fondée sur des données considérées comme précises au moment de la préparation de la présente fiche signalétique (FS) et a été préparée conformément à la réglementation gouvernementale qui identifie les types particuliers de renseignements à fournir. Cette FS ne peut être utilisée comme une feuille de spécifications commerciales du fabricant ou du vendeur, et aucune garantie ni représentation, expresse ou tacite, n'est faite relativement à la précision ou à la compréhension des données et des renseignements de sécurité qui précèdent, ni aucune autorisation n'est accordée ou implicite à la pratique de toute invention brevetée dans une licence. D'autres renseignements peuvent être nécessaires pour évaluer d'autres utilisations du produit, y compris son utilisation en association avec d'autres substances ou dans tout procédé autre que ceux auxquels on fait plus particulièrement référence ici. Les renseignements fournis dans les présentes relativement à tout danger qui peut être associé au produit ne visent pas à suggérer que l'utilisation du produit dans une application donnée se traduira nécessairement par une exposition ou un risque pour les travailleurs ou le public en général. Le vendeur n'assume aucune responsabilité relativement à des dommages ou des blessures qui découlent d'une utilisation anormale, à toute incapacité à se conformer aux pratiques recommandées ou à tout autre danger inhérent à la nature du produit. Les acheteurs et les utilisateurs assument tous les risques reliés à l'utilisation, à l'entreposage et à la manutention du produit en conformité avec la réglementation et les lois fédérales, provinciales et locales. Les acheteurs et les utilisateurs du produit doivent aviser expressément tous leurs employés, agents, entrepreneurs et clients qui utiliseront le produit de la présente FS.

Date de publication

20-Janvier-2010